

Les commissions

Le Conseil Municipal peut former des commissions qui élaborent et proposent des évolutions sur certains dossiers.

Pierrelaye a constitué **10 commissions municipales**.

- [La commission Administration générale](#)
- [La commission Action sociale et solidarité](#)
- [La commission Affaires culturelles](#)
- [La commission Fêtes et cérémonies](#)
- [La commission Activités sportives](#)
- [La commission Environnement et développement durable](#)
- [La commission Gestion du patrimoine](#)
- [La commission Jeunesse](#)
- [La commission Petite enfance et enfance](#)
- [La commission Scolaire](#)

Les commissions obligatoires

- [Conseil d'administration du CCAS](#)
- [Caisse des écoles](#)
- [Commission d'appel d'offre et d'appel à la concurrence \(CAO\)](#)
- [Comité technique \(CT\)](#)
- [Commission communale des impôts directs \(CCID\)](#)
- [Comité hygiène, sécurité et conditions de travail \(CHSCT\)](#)